



Déclaration préalable de l'UNSA- ÉDUCATION

CSASD du 27 janvier 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSASD,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une nouvelle instance de dialogue social, le comité social d'administration départemental.

Mais peut-on encore parler de dialogue social ?

De nouveau, au niveau national, les personnels découvrent, par voie de presse, des annonces du ministre de l'Education Nationale sans aucune concertation préalable. Les réponses évasives du rectorat lundi dernier, par manque de textes réglementaires d'application, font monter le sentiment de mépris et la colère de l'ensemble des personnels.

Dans ces temps de travail sur les Dotations Horaires Globales (DHG), il est difficile, si ce n'est impossible, de se projeter sereinement sur la préparation de la rentrée 2023. Les chefs d'établissements ne peuvent travailler avec leurs équipes sans informations officielles et précises. Les professeurs de Technologie en particulier, sont profondément affectés du mépris dont ils font l'objet.

Sur les moyens de rentrée 2023, vous faites avec ce que l'on vous donne. Nous voulons donc redire que ce gouvernement a choisi de faire des économies dans l'Education, au risque d'accentuer l'échec scolaire et les inégalités sociales. Les acteurs de terrains sont loin des statistiques, des tableaux excel, des moyennes des graphiques et des H/E. Ils auraient voulu souffler un peu et se consacrer de manière optimale à la réussite de leurs élèves et ainsi redonner du sens à leur action.

Au niveau départemental, ce 1^{er} CSASD est aussi le moment d'approuver le règlement intérieur. Il nous est présenté ce matin en séance, sans aucune préparation avec les organisations syndicales comme cela a été demandé par le ministère.

Pour l'étude de la répartition des moyens dans les collèges du département, le choix a été fait, au niveau rectoral, de ne plus fournir aux représentants des personnels les prévisions d'effectifs par niveau pour chaque collège. Pourquoi ? Il n'y a aucune consigne ministérielle ni raison objective ; l'académie serait-elle un ballon d'essai ?

Et dès lors, comment préparer de manière précise et constructive la rentrée 2023 ? Pour quel dialogue? Comment pouvons-nous vous alerter sur les différences entre vos prévisions et celles des chefs d'établissement ? Différences qui risquent d'amener les établissements à ne pas recevoir la dotation suffisante pour ouvrir le nombre de classes indispensable... dans la plus grande indifférence.

Pour terminer, l'Unsa-Education en cette période de présentation des vœux, formule le vœu que les personnels se sentent enfin reconnus et qu'aux belles paroles suivent enfin les actes pour une école publique de qualité

En préambule, A l'ordre du jour, doivent désormais apparaître les points pour consultation, les points pour examens et les points pour débat. Il n'en est rien sur l'invitation reçue. L'Unsa-Education vous demande, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de préciser les différents points avant le début de nos travaux.